



DEPUTE-E-S FRONT DE GAUCHE  
**ANDRE CHASSAIGNE**

St-Amant-Roche-Savine, le 28 août 2013

## Communiqué

### **Retraites : vieilles recettes et politique de la mèche lente**

Le projet de réforme des retraites annoncé par le Premier Ministre se limite pour l'essentiel à resservir les vieilles recettes libérales et sera donc inefficace.

**Le gouvernement n'a pas le courage politique d'aller chercher l'argent là où il est.** En 30 ans, la part de la valeur ajoutée des entreprises versée aux actionnaires a été multipliée par 5 au détriment des salaires et investissements. Une vraie réforme consisterait à assujettir les revenus financiers à la contribution d'assurance vieillesse et à moduler les cotisations patronales suivant les choix de répartition des profits de l'entreprise (emploi, formation professionnelle, recherche et développement...).

**Malgré quelques annonces positives** concernant notamment la pénibilité, les retraites des femmes et des jeunes en formation, **les mesures retenues se résument pour l'essentiel à la politique de la mèche lente sur un bâton de dynamite :**

- La réforme annoncée va provoquer une baisse du pouvoir d'achat des salariés qui sera désastreuse pour la relance de l'économie. D'abord par l'augmentation immédiate de leur cotisation, mais aussi, à court terme, par la compensation par l'Etat de l'augmentation de la cotisation patronale. Cette dernière sera, en effet, restituée au nom de la sempiternelle exigence de baisse du « coût » du travail et de la « compétitivité » !

- Par ailleurs, la réforme programme l'augmentation de la durée de cotisation, qui repoussera l'âge de liquidation à taux plein au-delà de 65 ans, voire 70 ans dans le cas d'études longues et de périodes de chômage. Or, aujourd'hui déjà, les jeunes commencent à cotiser en moyenne à 22 ans et demi et la moitié des seniors n'ont déjà plus d'emploi quand ils partent à la retraite.

Les députés du Front de gauche appellent à une large mobilisation contre la réforme proposée et soutiennent les actions annoncées par les organisations syndicales le 10 septembre prochain. Ils porteront dans le débat parlementaire **des propositions alternatives permettant de répondre efficacement à l'enjeu de financement de notre modèle de protection sociale**, afin de préserver et renforcer cet acquis précieux.

Contact presse : Mouna ABKARI : 06 88 37 55 65